Intra CL

Public

1groupe d'agents de la Caf des Landes
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

ACCOLADES - CHEINE Thierry

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2019- Formation / Action Accompagnement au déploiement de la CTG sur 4 territoires - 1ère phase - CAF 40

MAJ : Mardi 17 novembre 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION EGOC / CAF des Landes N°35/19

PROGRAMME

Formation/Action « Accompagnement au déploiement de la CTG

sur 4 territoires expérimentaux»

Intervenant : **Thierry CHEINE / Accolades**

Durée – Dates : **8 jours** programmés sur **4 phases et 2 phases optionnelles**

- **2 jours – La première phase**, phase collective sera consacrée à faire un point collectif quant à l'avancée et l'appropriation de la démarche CTG par l'équipe de la CAF des Landes. Il s'agira de partager une vision de la CTG ainsi que de lister/formaliser les premiers éléments constitutifs d'un socle commun de références.
  - 1 jour – 10 avril 2019
  - 1 jour – A définir
- **2 jours – La deuxième phase** permettra de préparer le déploiement de la CTG : expérimentation interne et externe – Dates à programmer
- **2 jours – La troisième phase** permettra d'engager une démarche « émergente » vis-à-vis des collectivités territoriales EPCI des « territoires CTG »– Dates à programmer
- **2 jours – La quatrième phase** sera consacrée à l'élaboration du projet de territoire, la conduite et la signature de la CTG. Cette phase intégrera la construction d'un processus d'évaluation au fil de l'eau de la CTG. Elle sera construite avec les groupes projets – Dates à programmer
- En option - **La cinquième phase :** Une journée sur le bilan et le retour de cet accompagnement. Mise en avant des points positifs et développement de la démarche sur l'ensemble du département
- En option – **La sixième phase** Au gré des besoins il est possible d'imaginer une banque d'heure permettant aux agents d'exposer une

situation problématique ou une incompréhension sur un territoire

Horaires : **9h à 17h**, *soit 7 heures de formation / jour*

Lieu **:** Salles mises à disposition par la Caf des Landes et communiquées lors de la programmation des journées d'intervention

Contexte de la mission

La CAF des Landes est engagée dans la démarche CTG depuis plusieurs années. L'équipe connaît les grands principes attachés à cette démarche et fonctionne déjà dans le cadre d'une transversalité représentative de l'offre globale de services.

Ainsi, l'équipe de la CAF des Landes ne souhaite pas la mise en place d'un module dédié à l'acculturation à cette démarche.

La notion de constitution « d'équipes projets » par territoire CTG, coordonnées par un Conseiller enfance Jeunesse futur Conseiller de territoire et composées d'agents représentatifs de l'offre globale de services est aujourd'hui en phase de construction au sein de la CAF des Landes.

Pour autant, il apparaît un besoin d'appui quant à l'articulation entre cette démarche et la relation aux élus et services des collectivités (EPCI) concernées, entre cette démarche CAF et le projet de territoire qui relève prioritairement de la compétence et du mandat des élus et des techniciens territoriaux. Cette articulation renvoie à la question de la posture institutionnelle de la CAF et individuelle de chaque agent qui la représente au quotidien auprès des services et des élus des Collectivités (EPCI). Au travers de cette formation action, la CAF des Landes souhaite pouvoir expérimenter les grands principes de co-construction d'un projet de territoire avec la Collectivité et les « partenaires acteurs » sur ce territoire.

De même, la CTG, démarche de proximité à l'échelle d'un EPCI, implique une cohérence avec les autres partenaires institutionnels, porteurs eux aussi de démarches et orientations pour ces territoires de proximité. La question de l'articulation et de la cohérence d'intervention avec ces partenaires et leurs démarches, dispositifs, chartes, schémas, outils… suscite l'intérêt de la CAF des Landes pour la mise en place d'une formation / action adaptées spécifiquement à ces questions.

Enfin, bien plus qu'une formation, c'est par l'action et au travers de l'activation d'une démarche CTG sur 4 territoires expérimentaux (2 agglomérations et 2 territoires ruraux) que la CAF des Landes souhaite être accompagnée via des modules structurés mais adaptés et adaptables en fonction de l'avancée des équipes projet CTG sur les différents territoires.

C'est au regard de ces éléments de contexte que nous avons rédigé la proposition méthodologique ci-après.

Objectifs

Il s'agit de structurer l'intervention pédagogique en vue de créer une dynamique collective et cohérente tout en veillant à accompagner les équipes projets par territoire CTG sur les questions de « postures » favorables à la co-construction avec les équipes territoriales, de « partenariat » et de « stratégies des alliés » ainsi que d'articulation de cette démarche avec les différentes politiques publiques existantes :

ü **Donner un sens nouveau et une plus-value sociale, politique et technique à l'offre de services de la CAF des Landes**

- Positionner la CAF 40 comme un acteur moteur des projets de territoires,
- Rendre visible et lisible une offre globale de services cohérente (projet de Caisse / Schémas départementaux), transversale (articuler avec d'autres thématiques du projet de territoire) et pluridisciplinaire (mêlant des compétences croisées de différents partenaires) qui réponde pleinement aux besoins des allocataires et par là-même aux Collectivités.
- Appréhender la CTG comme une occasion de repositionnement de la CAF vis-à-vis des Collectivités territoriales (EPCI) et d'un rééquilibrage du partenariat entre le financier et le politique.

ü **Faire évoluer les compétences et les postures, « outiller » les agents en matière de pratiques et démarches participatives favorisant l'émergence et la co-construction.**

- Co-construire de la transversalité interservices au sein de la CAF40 sur la base de la complémentarité des compétences et des connaissances différentes des « territoires » selon les métiers,
- Développer des coopérations de projets et de compétences entre agents autour de groupes projets pluridisciplinaires et autonomes dans l'opérationnalité, par territoire CTG,
- Positionner l'encadrement comme appui des équipes projet et support au déploiement des CTG.

ü **Gagner en efficacité et en cohérence pour faire avancer une nouvelle organisation territoriale concertée. Agir sur du co-développement.**

- Contribuer à la construction d'équipes pluridisciplinaires et mixtes (collectivités territoriales /CAF) au service d'un projet de territoire,
- Construire une culture innovante et participative du développement des territoires,
- Co-construire une organisation interne articulant pilotage stratégique et autonomie opérationnelle de groupes projet par territoire pleinement adaptée au déploiement de la CTG.

Le programme précisant les objectifs et le contenu de formation figurent en annexe.

Public

La formation/action s'adressera prioritairement aux équipes projet constituées pour ces 4 territoires expérimentaux du département des Landes et aux Conseillers « territoriaux » et les responsables CTG (cadres), nommés par le directeur.

Néanmoins et afin de mieux appréhender et d'anticiper l'impact de cette démarche CTG sur l'organisation interne et le management de la CAF40, la Direction sera pleinement associée.

La méthodologie proposée consistant à partir de territoires expérimentaux (3 à 4) pour remonter à la co-construction d'une organisation interne adaptée, nous préconisons la constitution de groupes projets / territoires CTG incarnant l'offre globale de service de la CAF et donc la transversalité. Ainsi, il nous semble important d'associer sur tout ou partie de la formation des agents intervenants sur ces 4 territoires tels que des travailleurs sociaux, des agents AFC et AFI ainsi que des « permanenciers ».

Ces groupes projets porteront pour ces territoires une « ambition CAF » qui s'objectivera par la réalisation d'un portrait de territoire construit sur la base des « données CAF ». Ces portraits nécessiteront le concours de la « cellule d'appui au pilotage et études », via une requête type, co-construite dans le cadre de la formation. Un représentant de ce bureau d'étude dans le cadre des modules 1 et 2 de la formation/action semble aussi important.

Enfin, la CTG entraîne une modification de positionnement sur les territoires et un renforcement de l'expertise technique et politique des CAF. La participation de la cellule Communication à certains moments clefs de la démarche peut s'avérer stratégiquement pertinente. Notamment lors de la rencontre avec les représentants des différents EPCI engagé et des partenaires… 2ème jour du module 3

Ainsi, il sera nécessaire de convenir de la participation des uns et des autres en fonction des modules. A titre d'exemple, la participation du chargé d'étude apparait nécessaire le jour 2 du module 1 ainsi que le 1er jour du

module 2. Cet ajustement sera à construire au fil de la formation action.

De même, une rencontre avec la Direction et ou l'équipe d'encadrement est susceptible d'être opportune… il sera alors nécessaire de bousculer le contenu de la formation afin de permettre cette rencontre

Contenu

La mission se déroulera en 4 phases. Entre chaque phase les « équipes projets » seront amenés à avancer dans la démarche de construction de la CTG soit en produisant des documents internes, soit en allant à la rencontre des EPCI visés par la CTG et ou le renouvellement de CEJ, soit en participant à la définition d'un projet de territoire… Le travail entre chaque phase est inhérent au principe de formation/action. Aussi, la proposition ci-dessous est adaptable en fonction de l'avancée et des difficultés rencontrées par les Conseillers Techniques Territoriaux dans cette mise en œuvre. Les objectifs par journée sont indicatifs et susceptibles d'évoluer au fil de la démarche de formation/action.

La première phase, phase collective sera consacrée à faire un point collectif quant à l'avancée et l'appropriation de la démarche CTG par l'équipe de la CAF des Landes. Il s'agira de partager une vision de la CTG ainsi que de lister/formaliser les premiers éléments constitutifs d'un socle commun de références

Journée 1 – Le 10 avril 2019

- **Objectifs :**

- Construire un regard croisé sur le déploiement de la CTG dans les Landes : état des lieux et analyse,
- Définir les critères socles d'une démarche CTG (à l'interne de la CAF comme à l'externe),
- Réfléchir aux engagements réciproques entre EPCI et CAF,
- Identifier les principaux impacts de la CTG en interne à la CAF,
- Co-construire les grandes étapes de mise en œuvre d'une CTG

Exemple de positionnement de la CTG entre projet de Caisse et diagnostic de territoire :

Journée 2

- **Objectifs :**

- Rappel des territoires expérimentaux CTG et constitution des « équipes projet »,
- Rappel les éléments nécessaires à la construction des portraits de territoire en appui avec toutes les ressources de la CAF (Requête unique CTG auprès du bureau d'étude),
- Appréhender et déployer le projet de Caisse… quelles thématiques prioritaires de la branche famille pour quels territoires ?… Quelles articulations avec les schémas départementaux ?
- Penser une approche de co-développement avec les territoires : quelle ingénierie ? quel schéma d'organisation interne ?…

Exemple de schéma :

La deuxième phase permettra de préparer le déploiement de la CTG : expérimentation interne et externe

Journée 1

- **Public : Agent Caf uniquement**

- Par territoire CTG, repérer les différentes parties prenantes du projet de territoire (partenaires, institutions, collectivités, …)
- Appréhender une stratégie des alliés avec ces différents acteurs en fonction des contextes locaux,
- État des lieux de connaissance des 4 territoires concernés : de quelles données disposons-nous ?… Existe-t-il un projet de territoire ?… Quelles plus-values la CAF peut-elle apporter à la connaissance du territoire ?… Y-a-t-il nécessité de déployer un nouveau diagnostic de territoire ?…
- Identifier les points de convergences et les points de divergences entre les priorités attachées au projet de Caisse et la connaissance du territoire,
- Appréhender de nouvelles compétences (posture et positionnement) pour accompagner les territoires,
- Définir et prolonger la feuille de route de chacun pour continuer l'avancement.

Journée 2

- **Public : Partenaires (liste fournie par la caf des landes) de la caf et agents caf**
- **Objectifs** : Compte tenu de nos échanges peut-on aborder cette question sous l'angle du portrait de territoire commun (idée de table de concertation). Capital stratégique de territoire : une méthode à s'approprier

- Co-construire, en équipe projet, les portraits de territoires CTG,
- Enrichir les portraits de territoire par des données chaudes de connaissance de ces territoires (Capital stratégique de développement) et identifier les principaux enjeux en termes de trajectoire de développement de ces territoires,
- Retour sur les priorités attachées au projet de territoire (En fonction des éléments).
- Travail avec les partenaires…

La troisième phase permettra d'engager une démarche « émergente » vis-à-vis des collectivités territoriales EPCI des « territoires CTG »

Journée 1

- **Objectifs :**

- Préparer une rencontre de partage et d'échanges entre la CAF et l'EPCI des territoires expérimentaux (à voir, en fonction du contexte, d'associer les partenaires),
- Déployer une stratégie émergente visant à engager une coopération et d'un engagement réciproque de moyens au service d'un projet de territoire,
- Construire une méthodologie participative permettant l'enclenchement conjoint (CAF/EPCI) d'une démarche CTG.

Journée 2

- **Objectifs :**

- Vivre une journée de coopération avec les équipes projets et les acteurs des territoires choisis pour le déploiement (coordonnateur, DGS, élus), (à voir, en fonction du contexte, d'associer les partenaires),
- Partager les éléments de diagnostic et échanger sur les ambitions des acteurs engagés (équipes CAF et équipes territoriales),
- Poser les conditions de réussite pour l'installation d'un partenariat durable (engagement réciproque, …)
- Identifier les étapes et le calendrier de la démarche…

La quatrième phase sera consacrée à l'élaboration du projet de territoire, la conduite et la signature de la CTG. Cette phase intégrera la construction d'un processus d'évaluation au fil de l'eau de la CTG. Elle sera construite avec les groupes projets.

Journée 1

- **Objectifs :**

- Construire un projet de territoire partagé et participatif à 4 ans,
- Co-construire des méthodologies de projet participatives intégrant la participation des différentes parties prenantes aux différents temps de construction du projet de territoire,
- Construire l'évaluation des actions au travers des différents niveaux de mesure (effectivité, efficacité, efficience, impact…).
-

Journée 2

- **Objectifs :**

- Accompagner le déploiement de la CTG sur le territoire et le pilotage participatif du projet,
- Co-construire les conditions d'une coopération durable entre coordinateur CTG (Conseiller de territoire CAF) et coordinateur de territoire (EPCI).

En option :

La phase 5 : Une journée sur le bilan et le retour de cet accompagnement. Mise en avant des points positifs et développement de la démarche sur l'ensemble du département

Phase 6 : Accompagnement à distance**.**

Au gré des besoins il est possible d'imaginer une banque d'heure permettant aux agents d'exposer une situation problématique ou une incompréhension sur un territoire.

Une heure à distance est facturée 130 TTC.

Méthodes pédagogiques

Cette démarche de formation « *propose le développement des compétences propres à une action émancipatrice en termes de capacitation de l'individu et/ou du groupe* ***[1]*** ». C'est pourquoi elle permet la mobilisation des acteurs au regard de leurs pratiques actuelles.

Elle se traduit ainsi par :

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les futurs Chargés de conseil et de développement territorial.

Intervenant

Thierry CHEINE animatrice formateur au sein d'ACCOLADES

Domaines d'intervention : Accolades est une société coopérative et participative (SCOP).

Créée en 2005, elle possède une large expérience dans l'accompagnement des associations, des collectivités locales et territoriales ainsi que des entreprises qui placent le développement humain au cœur de leur action.

Accolades utilise des méthodes participatives qui permettent la prise en compte des compétences de chaque groupe dans une pratique d'apprentissage coopératif. Elles favorisent également les décisions collectives et la mobilisation des personnes concernées.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

[1] « Pratiques émancipatrices, actualités de Paolo Freire » - Michel Séguier et Françoise Garibay

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de

réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
